

L'OMC contre la pauvreté : la clef agricole

Les négociations qui s'ouvrent à l'OMC, à partir du 13 décembre à Hong-Kong, seront largement jugées à ce qu'elles offriront, ou non, aux agricultures des pays les moins avancés (PMA). Pour ces derniers, en effet, le secteur agricole est vital : il constitue plus de la moitié de leur PIB et emploie 70% de leur population active. Trois questions pèsent sur son devenir.

Premièrement : à quel degré de libéralisation faut-il exposer chaque filière agricole ? Pour les rares secteurs compétitifs des PMA, comme le coton, une ouverture complète des marchés devrait être garantie. Pourtant, les obstacles demeurent importants, notamment les subventions qu'octroient les pays développés à certaines de leurs exportations. Les agricultures de subsistance, pour leur part, ne peuvent généralement pas soutenir une libéralisation complète ou trop rapide. Les PMA devraient donc pouvoir arbitrer entre ouverture et protection.

Deuxièmement : comment financer la mise à niveau productive des ces agricultures ? Cet effort est indispensable pour assurer leur pérennité. Le cas du coton africain l'illustre encore : le seul arrêt des exportations subventionnées du Nord ne suffira pas à garantir sa survie, compte tenu de l'émergence de nouveaux producteurs comme le Brésil et l'Inde. Il faut aider les pays les plus démunis à investir dans la formation, la recherche, les infrastructures, etc. Les négociations commerciales doivent prendre en compte cette réalité.

Enfin, comment faire face aux brusques variations des prix agricoles ? Elles posent de graves problèmes aux producteurs les plus pauvres. La dégradation des cours et des taux de change met par exemple à mal l'équilibre de toute la filière cotonnière africaine. Le Fonds Monétaire International vient de créer un nouvel instrument pour aider les pays face à ces chocs, mais bien d'autres outils restent à imaginer avec le soutien de la communauté internationale.

Pour les agricultures des pays les moins avancés, les négociations commerciales sont donc inséparables des enjeux de l'aide au développement. Les négociateurs ne peuvent éluder cette interaction. Pour que la globalisation commerciale fonctionne au bénéfice des plus pauvres, les pays riches doivent ainsi assumer toutes leurs responsabilités.

Jean-Michel Severino

Directeur général de l'Agence française de développement (jms_media@afd.fr)